

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(à distance, en visioconférence)
Séance du mercredi 6 octobre 2021**

Le mercredi 6 octobre 2021, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'Académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
 - a. Point sur le suivi des décisions du conseil
2. Informations et validations
 - a. Procès-verbal du CI du mercredi 15 septembre 2021
 - b. Ressources humaines
 - i. Campagne 2022 d'emplois d'enseignants-chercheurs
 - ii. Campagne 2022 d'emplois du second degré
 - iii. Campagne 2022 d'emplois des BIATSS
 - iv. Procédure de recrutement des vacataires
 - c. Réforme et pédagogie
 - i. Demande d'adossement des masters MEEF à la recherche
 - ii. Organigramme de la formation 2021-2022
 - iii. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2021-2022
 - d. Fonctionnement
 - i. Organigramme des services administratifs et techniques 2021-2022
 - ii. Point sur les conventions en cours
3. Questions diverses

Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres absents et représentés :	05
Nombre de membres absents non représentés :	05
Invités :	01

✚ Validation du procès-verbal du CI du mercredi 15 septembre 2021

Madame Nathalie Méthélie sollicite la réécriture de son intervention relative à la sécurité sur le campus de Fort-de-France.

Sa proposition est la suivante : « Madame Nathalie Méthélie, directrice de Réseau CANOPÉ, dont les locaux se situent au bâtiment 1, signale la présence de nombreuses fissures au sol. Elle fait part aux membres du conseil des alertes et points de vigilances transmis à la direction de l'Inspé concernant la conformité parasismique du bâtiment 1. Ce point a été porté à l'ordre du jour de la CHSCT de Réseau Canopé ; cette question de sécurité est primordiale pour les personnels mais aussi pour les usagers de l'Inspé. »

Les membres du conseil agréent cette proposition et sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 septembre 2021 :

➤ Procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 septembre 2021	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	1
	Votants	15
	Contre	-
	Pour	15
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 15 septembre 2021.		

Madame Micheline Bilas, présidente, rappelle que ce conseil est amené à examiner puis à valider plusieurs points relatifs aux ressources humaines.

Les différentes propositions ont été validées lors des réunions du conseil de l'Inspé siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et aux enseignants du 29 septembre 2021, en présence des élues représentant le collège des BIATSS, et du 2 octobre 2021, en présence des collègues de langues.

Les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur les campagnes 2022 d'emplois d'enseignants chercheurs, du second degré, et des personnels BIATSS :

a. Validation - Ressources humaines – Campagne 2022 d'emplois d'enseignants-chercheurs

➤ Campagne 2022 d'emplois d'enseignants-chercheurs ➤ MCF 470 susceptible d'être vacant à la rentrée 2022 ➤ Mise à la publication campagne d'emploi 2022 ➤ Validation du profil d'emploi en 11ème section (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes)	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	1
	Votants	18
	Contre	4
	Pour	14
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la mise à la publication, campagne d'emplois 2022, et le profil d'emploi en 11 ^{ème} section CNU (langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) du poste de MFC 470		

b. Validation - Ressources humaines – Campagne d'emplois 2022 d'enseignants-chercheurs

➤ Campagne d'emplois 2022 d'enseignants-chercheurs ➤ Poste du second degré PRAG 511 / 713 ➤ Transformation ou échange ou prêt du poste du 2nd degré en emploi d'enseignant-chercheur (MCF) en 70^{ème} section (Sciences de l'éducation)	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votant	-
	Contre	-
	Pour	19

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la transformation ou l'échange ou le prêt de l'emploi de PRAG 511/713 en emploi d'enseignant-chercheur (MCF) en 70^{ème} section CNU (sciences de l'éducation et de la formation)

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Campagne d'emplois 2022 d'enseignants-chercheurs ➤ Poste de PRCE 512 / 714 ➤ Transformation ou échange ou prêt du poste du 2nd degré en emploi d'enseignant-chercheur (MCF) en 18^{ème} section (Arts plastiques) 	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	2
	Votants	16
	Contre	4
	Pour	12

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la transformation ou l'échange ou le prêt de l'emploi de PRCE 512 / 714 en emploi d'enseignant-chercheur (MCF) en 18^{ème} section (Arts plastiques)

c. Validation - Ressources humaines – campagne 2022 d'emplois des BIATSS

Les membres du conseil sont amenés à se prononcer sur :

a) la mise au concours des emplois suivants :

- assistant ingénieur (ASI – ITRF) - assistant en gestion administrative – concours interne - BAP J -assistant en gestion administrative ;
- technicien ITRF - concours externe - BAP F - productions audiovisuelles, productions pédagogiques et web ;
- adjoint technique (ATRF – ITRF) - concours externe - BAP J - administration et pilotage ;
- adjoint technique des établissements d'enseignement - concours interne - BAP G – logistique ;

b) la création d'un poste d'adjoint technique (ATRF – ITRF) en concours externe, BAP G, logistique ;

c) le recrutement d'un contractuel sur le poste d'attaché principal d'administration de l'Etat susceptible d'être vacant (départ à la retraite) ; la titulaire du poste a sollicité une prolongation d'activité

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Campagne 2022 d'emplois des BIATSS 	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel :

- la mise au concours des postes :
 - assistant-e en gestion administrative – J3C44
 - technicien-ne des métiers de l'image et du son – F4D45
 - adjoint-e en gestion administrative – J5X41 »
 - opérateur-trice logistique – G5B45
- la création d'un poste d'agent d'accueil ATRF - opérateur-trice logistique – G5B45
- le recrutement d'un-e contractuel-le sur le poste d'attaché principal d'administration de l'Etat susceptible d'être vacant (départ à la retraite)

Validation de la procédure de recrutement des vacataires

Cette procédure est destinée à définir et à clarifier le cadre des interventions temporaires des personnels du rectorat dans les formations dispensées à l'Inspé.

Après discussions, les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur la proposition de procédure de recrutement des personnels du rectorat pour des interventions temporaires à l'Inspé :

➤ Procédure de recrutement des vacataires	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la procédure de recrutement des vacataires		

Validation - réforme et pédagogie - demande d'adossement des masters MEEF à la recherche

La recherche est intrinsèque à la formation de master.

Les activités qui correspondent à de l'adossement la recherche ont été recensées et ont fait l'objet de discussions par l'ensemble des collègues, et les laboratoires référents renseignés.

Après discussions, les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur la proposition de demande d'adossement des masters MEEF à la recherche :

➤ Demande d'adossement des masters MEEF à la recherche	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, la demande d'adossement des masters MEEF à la recherche.		

Validation de l'organigramme de la formation 2021-2022

Chaque année, l'organigramme de la formation est réactualisé afin de tenir compte des responsabilités réelles pour l'année universitaire.

Cette année, l'organigramme a été ajusté en fonction du référentiel voté lors du précédent conseil.

Après discussions, les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur l'organigramme de la formation de l'année 2021-2022 :

➤ Organigramme de la formation 2021-2022	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, l'organigramme de la formation 2021-2022		

Validation - modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2021-2022

En début d'année universitaire, et au plus tard un mois après le début des cours, les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences doivent être validées par le conseil et portées à la connaissance de la communauté.

Après discussions, les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences :

- du master MEEF premier degré ;
- du master MEEF second degré : tronc commun et parcours anglais, arts plastiques, créole, espagnol, histoire-géographie, lettres-anglais, lettres-espagnol, lettres-histoire-géo, lettres modernes, mathématiques ;
- du master MEEF encadrement éducatif ;
- des diplômes universitaires :
 - DUFAE premier et second degrés
 - et le DU2E1.

Après discussions, les membres du conseil de l'Inspé sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour l'année universitaire 2021-2022 :

➤ Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2021-2022	Ne prend pas part au vote	-
	Abstentions	5
	Votants	14
	Contre	-
	Pour	14
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences de l'année universitaire 2021-2022.		

Validation des organigrammes des services administratifs et technique 2021-2022

Chaque année, les organigrammes administratif et techniques de l'Inspé sont actualisés et validés par le conseil.

Deux organigrammes sont présentés aux membres :

- nominatif
- par fonction, BAP et corps.

Après discussions, les membres du conseil sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur les organigrammes des services administratifs et techniques pour l'année universitaire 2021-2022 :

➤ Organigrammes des services administratifs et techniques 2021-2022	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, les organigrammes des services administratifs et techniques pour l'année universitaire 2021-2022		

Validation d'un point rajouté à l'ordre du jour du conseil – le MPCC

L'université des Antilles dispose d'un RGCC, règlement général de contrôle des connaissances, qui peut être complété par les composantes, par un MPCC, modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences.

Le MPCC soumis au conseil définit les spécificités applicables au cursus de master MEEF.

Après discussions, les membres du conseil sont amenés à se prononcer, par vote électronique et en présentiel, sur les modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences applicables au cursus de master MEEF de l'Inspé de Martinique :

➤ Modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences applicables au cursus de master MEEF	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	-
	Votants	19
	Contre	-
	Pour	19
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, les modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences applicables au cursus de Master MEEF.		

Fort-de-France, le mercredi 6 octobre 2021,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'Académie de Martinique,

Bertrand Troadec

